

Charte utilisateur établissement

En application des dispositions de l'article R. 1413-86 du code de la santé publique, le CENTRE D'APPUI POUR LA PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS DU GRAND EST (ci-après dénommé CPIAS GRAND EST) a été désigné par Santé publique France afin de mettre en œuvre la mission nationale dénommée « Surveillance et prévention de l'antibiorésistance, incluant le bon usage des antibiotiques, en établissement de santé » dite mission nationale SPARES pour la période 2023-2028.

Cette mission, comportant trois volets (surveillance / prévention / animation-communication), est pilotée par Santé publique France. ConsoRes (www.consores.fr) est l'outil officiel de recueil et d'analyse des données de consommation d'antibiotiques et de résistance bactérienne aux antibiotiques de la mission SPARES.

Le CPIAS GRAND EST, membre du réseau national de santé publique tel que prévu par l'article L. 1413-3 du code de la santé publique, bénéficie pour l'exercice de ses missions de mêmes prérogatives que Santé publique France, en application de l'article L. 1413-6 du code de la santé publique.

Le CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY (ci-après dénommé CHRU DE NANCY), établissement porteur du CPIAS GRAND EST, est responsable du traitement de données à caractère personnel mis en œuvre pour la réalisation de la surveillance de la mission SPARES (déclaration de conformité à une méthodologie de référence (MR-004)). Il assure la conformité de ce traitement aux dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de protection des données à caractère personnel. A ce titre, le CHRU DE NANCY s'engage notamment à veiller à la sécurité des données transmises par les établissements de santé adhérant à la surveillance de la mission SPARES, en empêchant qu'elles ne soient déformées, altérées, communiquées à un tiers non autorisé, sous réserve des éventuelles obligations légales et réglementaires contraires. Le CHRU DE NANCY s'engage à ne traiter les données transmises que pour les finalités de la surveillance de la mission SPARES.

Dans le cadre de la mission SPARES, les catégories de données collectées et traitées sont :

- Données d'identification ;
- Données de connexion ;
- Données de santé : Unité fonctionnelle d'hospitalisation, résultats de bactériologie (âge du patient, date de prélèvement, nature du prélèvement, espèce bactérienne et antibiogramme).

Seules les données pseudonymisées, c'est-à-dire codées, seront transmises au CPIAS GRAND EST dans le cadre de la mission SPARES. Ces données sont traitées uniquement pour répondre aux objectifs de surveillance de la mission SPARES et, par les seules personnes strictement autorisées et habilitées : le personnel identifié du CHRU DE NANCY, du CPIAS GRAND EST, des organismes ou des prestataires (CPIas régionaux, CRAtb, etc.).

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données de la mission SPARES seront conservées pendant une durée de 2 ans après la dernière publication ou après la signature du rapport final de l'étude.

Passé ce délai, elles feront l'objet d'un archivage pour une durée de 20 ans.

Conformément au Règlement (UE) n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, les patients et les professionnels, dont les données seront traitées dans le cadre de la

Charte utilisateur établissement

mission SPARES, disposent des droits suivants sur leurs données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés en contactant le délégué à la protection des données du CHRU DE NANCY par courrier ou par mail aux coordonnées ci-dessous :

Délégué à la Protection des Données,
Hôpital Marin – CHRU de Nancy
92 avenue de Lattre de Tassigny, 54035 NANCY Cedex
dpo@chru-nancy.fr

Si les personnes concernées estiment que l'un de leurs droits n'est pas respecté, ils sont en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour toutes questions concernant la mission SPARES, vous pouvez contacter le CPIAS GRAND EST par mail à l'adresse contact@consores.fr.

En acceptant la présente charte, l'établissement s'engage à respecter les obligations ci-après pour la période 2023-2028 :

- Veiller à la bonne application de la méthodologie nationale [[lien vers méthodologie nationale](#)]
- A respecter et faire respecter à toute personne agissant sous sa responsabilité, les obligations suivantes :
 - Transmettre des données strictement nécessaires aux besoins de la mission SPARES et pseudonymisées, exclusivement via l'outil ConsoRes,
 - Respecter la confidentialité et la sécurité des données pour les besoins de cette enquête,
 - Informer les patients de la transmission de leurs données à la mission SPARES, via la note d'information transmise par le CPIAS GRAND EST [[lien vers la note d'information](#)],
 - Signaler aux adresses suivantes : contact@consores.fr et dpo@chru-nancy.fr toute faille de sécurité et toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais et au plus tard 72h après la découverte de l'incident,
 - Informer dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 72h, toute demande d'exercice de droit qu'il recevrait d'un patient, et accompagner le CPIAS GRAND EST dans le traitement de la demande,
 - Informer la direction de mon établissement de la participation à la mission SPARES, via la lettre d'information fournie par le CPIAS GRAND EST [[lien vers la note d'information](#)],
 - Informer le délégué à la protection des données (DPO) de mon établissement de la participation à la mission SPARES, via la lettre d'information fournie par le CPIAS GRAND EST [[lien vers la note d'information](#)] afin d'assurer la mise à jour du registre des activités de traitement de l'établissement.

J'accepte

Je refuse

Afin que la lettre d'information soit directement envoyée à la direction et au délégué à la protection des données (DPO) de mon établissement, je renseigne leurs adresses électroniques respectives ci-dessous :

Direction : *format attendu@....fr*

DPO : *format attendu@....fr*